



Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



Régimes de retraite

Le point trimestriel sur

le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 30 juin 2026

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Date du rapport : 23 juillet 2026

Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la situation de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité projetée des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision que l'ARSF utilise pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et pour engager de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut également servir aux fiduciaires de régimes qui doivent respecter une norme élevée de diligence dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs des régimes. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels fait face le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques sont essentielles pour obtenir les résultats escomptés et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, à titre de fiduciaire, il est important que l'administrateur d'un régime soit attentif à la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et à la probabilité de procurer les prestations promises dans le cadre de plusieurs résultats possibles qui peuvent découler des stratégies de financement et de placement.

Solvabilité projetée au 30 juin 2026

Les positions de solvabilité se sont considérablement renforcées au deuxième trimestre de 2026, le ratio de solvabilité projeté médian ayant augmenté de cinq points de pourcentage pour atteindre un sommet record de 127 %. La forte performance des placements a été le principal moteur de cette amélioration.

- Le ratio de solvabilité projeté médian était de 127 % au 30 juin 2026, en hausse par rapport à 122 % au 31 mars 2026.
- Au 30 juin 2026, le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité est passé à 93 %, comparativement à 90 % au 31 mars 2026. Seuls 2 % des régimes présentaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, soit la même proportion qu'au trimestre précédent.
- Les placements ont généré un rendement net moyen de 5,8 % au T2 de 2026, soutenu par la performance favorable des marchés, notamment des marchés des actions.
- Les taux d'actualisation de solvabilité ont évolué dans des directions opposées pour les engagements devant être réglés par transferts forfaitaires et ceux devant être réglés par achats de rentes, les répercussions de ces variations s'étant largement neutralisées. Bien que l'incidence ait pu varier d'un régime à l'autre, les engagements de retraite globaux sont demeurés en grande partie inchangés au cours du trimestre.

L'amélioration significative des niveaux de solvabilité au cours du deuxième trimestre de 2026 est un signe positif pour les parties prenantes et confère aux régimes une protection accrue contre les écarts défavorables. Toutefois, de solides niveaux de capitalisation ne sauraient diminuer l'importance d'une surveillance continue et d'une gouvernance rigoureuse. Les régimes de retraite continuent de fonctionner dans un contexte mondial de plus en plus complexe, caractérisé par des tensions

géopolitiques, l'évolution de la dynamique commerciale, les pressions inflationnistes et la volatilité des marchés financiers.

Bien que les conditions futures soient fondamentalement incertaines, les promoteurs et les administrateurs de régimes devraient continuer d'évaluer comment les risques émergents peuvent avoir une incidence sur leurs régimes de retraite et veiller à ce que les stratégies appropriées de financement, d'investissement, de communication et de gestion des risques demeurent en place. Le maintien de mécanismes de gouvernance efficaces peut renforcer la supervision des régimes, accroître leur résilience et contribuer à préserver la sécurité à long terme des prestations de retraite.

Solvabilité projetée au 30 juin 2026	T2 de 2026	T1 de 2026	T4 de 2025
Ratio de solvabilité médian	127 %	122 %	124 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	93 %	90 %	92 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	5 %	8 %	6 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

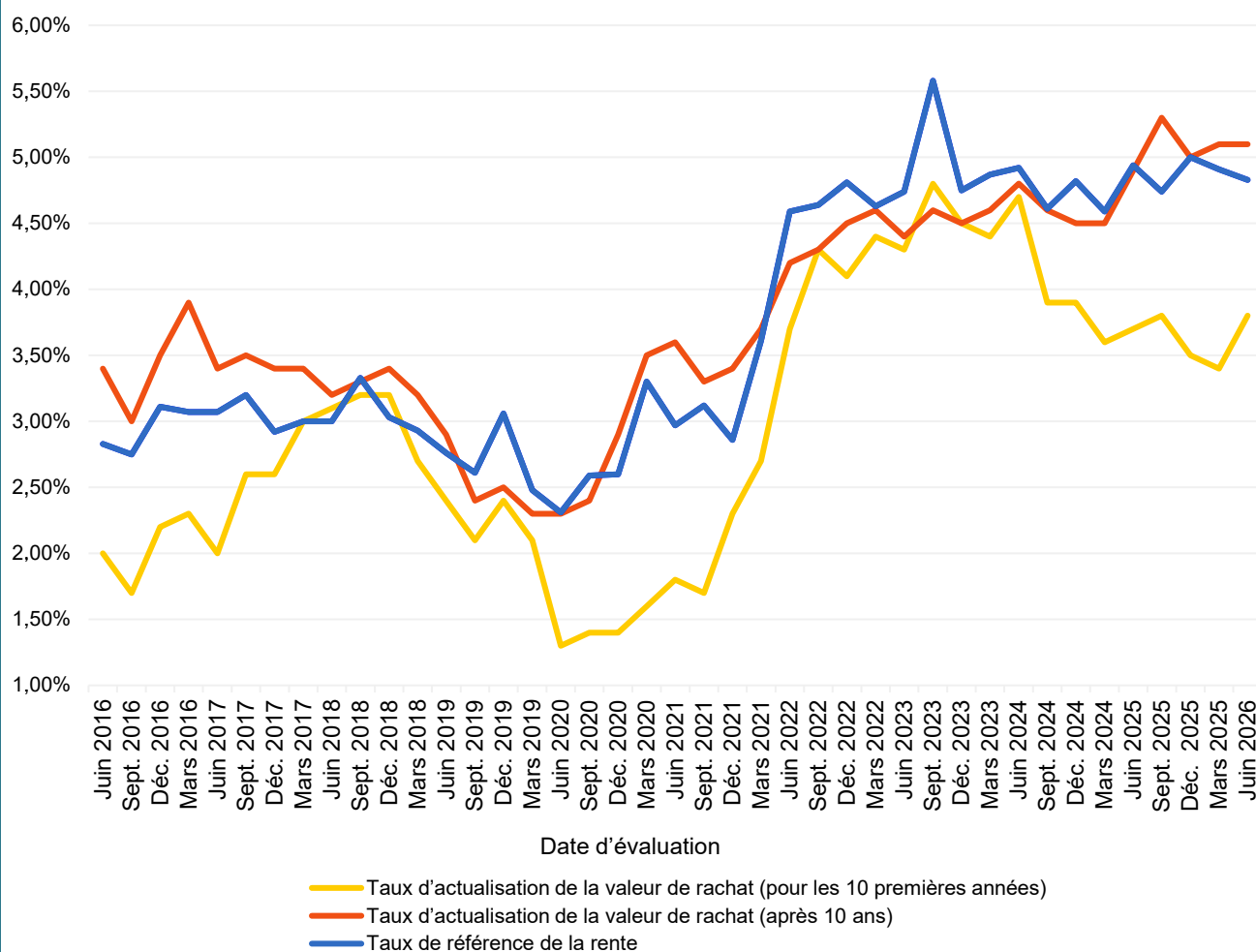
Globalement, la solvabilité projetée s'est améliorée depuis le dernier trimestre.

L'augmentation de 5 points de pourcentage du ratio de solvabilité projetée médian estimé depuis le 31 mars 2026 est attribuable aux facteurs suivants :

- Excellents rendements des placements des régimes de retraite au T2 de 2026
- Au deuxième trimestre de 2026, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de 6,0 % et de 5,8 %.

- Changement des taux d'actualisation de la solvabilité
 - Le taux d'actualisation de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie a augmenté de 40 points de base et pour la période finale, le taux d'actualisation est demeuré inchangé. Le taux d'actualisation des achats de rentes non indexées a légèrement diminué de 8 points de base. Dans l'ensemble, l'effet net sur les engagements de retraite agrégés a été largement neutre au cours du trimestre.

Taux d'intérêt utilisés pour la valeur de rachat et l'actualisation des rentes non indexées¹



¹ D'après un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration.

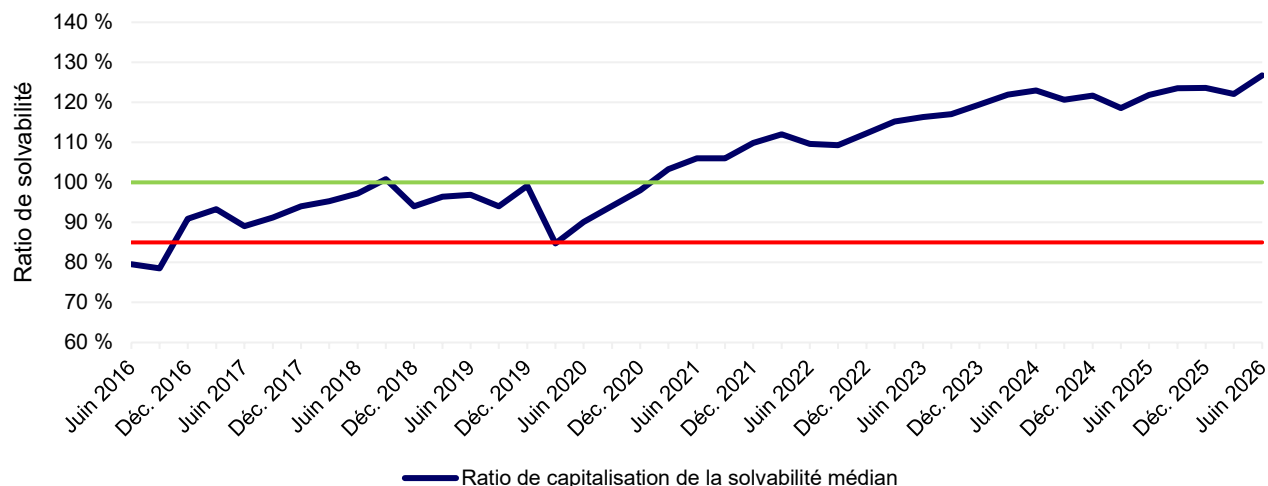
Commentaire sur le marché

Au cours du deuxième trimestre de 2026, le dollar canadien a reculé par rapport au dollar américain, tandis que les prix du pétrole ont baissé et que les actions ont généré des rendements positifs. Le conflit en Iran a continué d'avoir une incidence sur les prix mondiaux, l'inflation mesurée par l'IPC canadien ayant atteint 3,2 % en mai, et la Banque du Canada (BdC) signalant que les prix du gaz naturel en Europe et en Asie ont fortement augmenté. Après avoir atteint un sommet annuel durant la deuxième semaine d'avril, le prix du pétrole West Texas Intermediate a terminé le deuxième trimestre de 2026 en baisse de 13,2 % en dollars canadiens. Le PIB canadien a augmenté de 1,1 % d'avril 2025 à avril 2026. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril 2026, la Banque du Canada a fait passer les prévisions de croissance du PIB à 1,2 % et 1,6 % pour 2026 et 2027 respectivement, comparativement à 1,1 % et 1,5 % dans le rapport précédent. Le taux de chômage était de 6,5 % en juin 2026, en légère baisse par rapport à la fin du T1 2026.

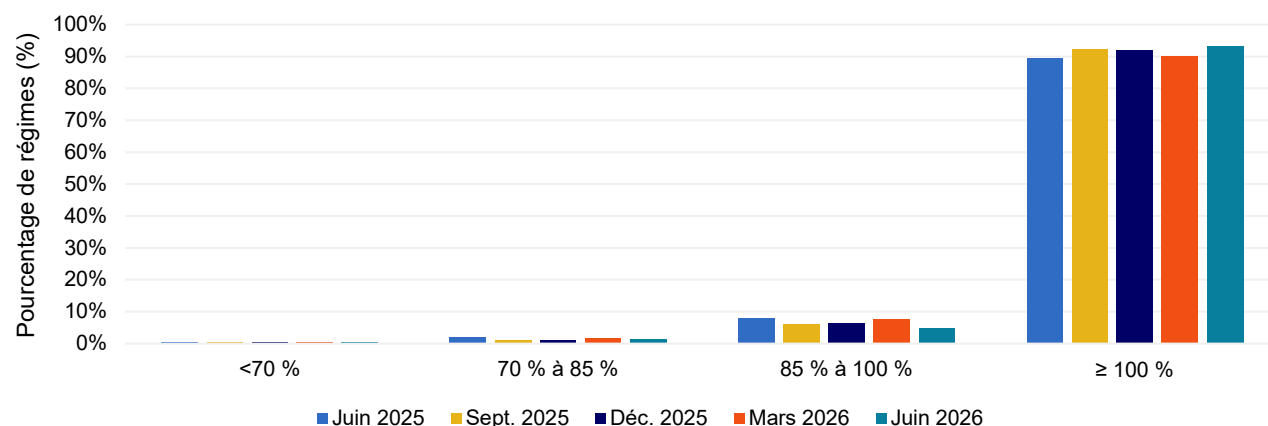
La courbe des taux canadienne s'est légèrement repliée, les rendements des obligations de référence du gouvernement du Canada à 2 ans et à 10 ans ayant clôturé le deuxième trimestre à 2,74 % et 3,38 %, respectivement. Au deuxième trimestre, l'Indice obligataire universel FTSE Canada a affiché un rendement de 2,0 %, et le dollar canadien a fléchi de 2,0 % par rapport au dollar américain. L'indice composé S&P/TSX a enregistré un solide rendement trimestriel de 7,0 %, après un rendement positif au premier trimestre de 2026. L'Indice de rendement global S&P Listed Private Equity a enregistré un rendement de 4,3 % pour le trimestre.

Au deuxième trimestre de 2026, tant le taux directeur de la Banque du Canada (2,25 %) que la fourchette cible du taux des fonds fédéraux américains (de 3,5 % à 3,75 %) sont demeurés inchangés. Au cours du trimestre, la Banque du Canada a légèrement réduit le total de ses actifs au bilan, tandis que la Réserve fédérale américaine a légèrement augmenté les siens.

Ratio de solvabilité médian



Distribution des ratios de solvabilité



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats fournis dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 juin 2026 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, comme l'indiquait le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets, après dépenses.
 - Les passifs projetés ont été calculés en fonction des Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et des conseils sur l'achat de rentes de l'ICA applicables à la date des projections.
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du dernier sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé. L'estimation sur les rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par une charge trimestrielle de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume les répartitions moyennes d'actifs des régimes inscrites au SRP, par principale catégorie d'actifs, selon le SRP le plus récent déposé :

Trésorerie et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe	Secteur immobilier	Autres
5,5 %	17,0 %	18,0 %	52,7 %	5,4 %	1,4 %

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE Canada	Indice obligataire à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T2 de 2026	0,6 %	7,0 %	15,6 %	2,0 %	3,4 %	8,9 %
T1 de 2026	0,5 %	3,9 %	-1,8 %	0,2 %	-0,0 %	2,9 %
T4 de 2025	0,6 %	6,3 %	1,6 %	-0,3 %	-1,4 %	-2,9 %
T3 de 2025	0,7 %	12,5 %	9,4 %	1,5 %	1,2 %	3,9 %

**Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers de l'Ontario**

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6

Téléphone : 416 250-7250
Toll free: 1-800-668-0128
Courriel : contactcentre@fsrao.ca

fsrao.ca/fr



Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers

